



REPUBLIQUE DU BURUNDI
CONSEIL NATIONAL DE LA COMMUNICATION
(C.N.C)



COMMUNIQUE DE PRESSE

1. Le Conseil National de la Communication a appris avec consternation l'attentat ignoble perpétré contre l'hebdomadaire français « CHARLIE HEBDO »
2. Le Conseil National de la Communication envoie ses condoléances les plus émues aux familles des journalistes qui y ont perdu la vie, à tous leurs collègues journalistes de tous les médias français et du monde entier, ainsi qu'à tout le peuple français et à ses dirigeants.
3. Le Conseil National de la Communication condamne avec la dernière énergie une attaque aussi lâche qu'inutile car il est convaincu qu'elle n'affectera pas la détermination des hommes et des femmes du monde médiatique dont la mission est d'œuvrer pour la défense de la liberté de la presse et du droit à l'information.
4. Le Conseil National de la Communication, fidèle à sa mission constitutionnelle de promouvoir la liberté d'expression, réaffirme son engagement à appuyer de toutes ses forces et dans la mesure de ses moyens les professionnels des médias dans la réalisation de leur idéal de protection des droits humains et de lutte contre toute forme de terrorisme et de crime contre l'humanité.

Fait à Bujumbura, le janvier 2015

**POUR LE CONSEIL NATIONAL DE LA
COMMUNICATION**

Richard GIRAMAHORO

PRESIDENT